

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 41

Artikel: Causerie à l'occasion d'une course au Ch'ateau des Crêtes
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183894>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Causerie à l'occasion d'une course au Château des Crêtes.

Le *Mont-Blanc* part d'Ouchy à 12 h. 30 m.

Une quinzaine de Lausannois s'embarquaient l'autre jour sur ce magnifique navire à deux ponts. Comme on s'y sent à l'aise, comme tout y est spacieux, commode, agréable à l'œil ! Le salon des premières lutte d'élégance et de richesse avec ceux de nos principaux hôtels, et l'on éprouve une sensation indéfinissable lorsque, par une belle journée d'automne, on se promène sur le haut pont, d'où la vue embrasse un panorama qu'on ne se lassera jamais d'admirer.

L'un des nôtres portait mystérieusement une boîte de forme cylindrique qu'il couvait du regard, lorsque, posée un instant sur la banquette, il s'en éloignait quelque peu. Laissons-la donc sous sa garde; nous l'inviterons bientôt à nous en montrer le contenu.

Comme on vogue agréablement sur ce grand bateau, ce seigneur du lac, qui, fier de ses formes élégantes, de sa large et haute stature, ne se donne point la peine de s'arrêter comme ses subalternes devant tous les petits ports où l'on jette une planche pour embarquer quelques pauvres diables chargés de hottes et de paniers.

Non, il passe majestueusement à distance du rivage, jusqu'à Vevey.

Ici un groupe de beau monde, composé en majeure partie de touristes à la recherche d'impressions, vient grossir le nombre des passagers. Parmi les personnes qui ont l'intention de descendre à Vevey, on nous fait remarquer un prince, possesseur d'une magnifique villa sur l'autre rive, et qui cause chaudement avec un ami pendant que l'embarquement et le débarquement s'opèrent. L'entretien s'anime et ces messieurs ne remarquent pas qu'on retire le pont-levis et que madame vapeur s'anime aussi.

Et le prince de frapper du pied en s'écriant arrêtez donc! je ne puis pas rester ici!

Mais le *Mont-Blanc* marche. Il est prince aussi, lui!

Arrivés devant Clarens, les regards se portent sur les vingt villas Du Bochet, groupées au bord de l'eau comme d'élégants étrangers en villégiature, dont les costumes bariolés accusent diverses nations, et qui

attendent là quelques instants pour voir passer le bateau.

Chut ! le château du maître est là-haut qui nous regarde. C'est le but de notre course; poursuivons-la. Le trajet est délicieux; le chemin festonne par une pente douce à travers le vignoble, qui fait, ma foi, piteuse mine. Ah ! que le beau temps tienne, car en voyant les raisins de ce pays de Cocagne, on se croirait vraiment à Gollion !

« Ne craignez rien, nous disait un vigneron qui s'aperçut de nos déceptions; le brouillard du matin en amincit la peau, et ça ne va pas si mal. »

Hélas, nous craignons beaucoup que le vin soit aussi mince que la peau !

Voici la grille du château. Arrêtons-nous, car MM. Martignier et de Crousaz nous disent dans leur dictionnaire du canton de Vaud : « Quand le poète pense aller librement rêver dans le *Bosquet de Julie*, il trouve là un portier, une grille et de forts beaux chiens. »

Aucun de ces obstacles ne se présente à nous. La grille, aux lances dorées, est largement ouverte; le portier ne sort pas même de sa loge, qui se cache sous un rideau de verdure, et les chiens, s'il y en a, ont d'autres préoccupations.

L'avenue est superbe; les gazon conservent un vert tendre, et les massifs de fleurs qui l'émaillent ouvrent leurs luxuriantes corolles au souffle d'une chaude après midi d'automne, comme un oiseau qui vient de prendre un bain et qui hérissé voluptueusement son plumage aux rayons du soleil.

Rien de plus romantique que cette somptueuse retraite choisie par M. Du Bochet. A droite de l'avenue, des petits bosquets, des arbres rares et d'une élégante végétation, des grottes de tuf, des pièces d'eau et des cascades au bord desquelles retombent négligemment les longues plantes, compagnes fidèles des sources et de la fraîcheur.

Dans l'eau se jouent, glissent et tournoient une légion de carpes qui s'entredévorent, témoins les lésions blanches que plusieurs d'entre elles portent sur le dos et à la queue. Triste et désolant spectacle ! Comment voulez-vous que l'ouvrier ne fasse pas grève, que le pauvre ne gémissse et ne murmure pas, que les hommes n'aient pas entre eux des procès, quand les carpes de M. Du Bochet s'attaquent à belles dents, elles qui ont tout pour être heureuses, bon souper, bon gîte et le reste?...

A gauche de l'avenue, tout est simple, mais n'en est pas moins beau. Un gazon plus court, qui se nuance déjà des teintes d'octobre, et par-ci par-là un tapis de feuilles sèches, sous le léger ombrage de chataigniers séculaires, que l'art des décorateurs de jardins et des embellissements factices a jusqu'ici respectés.

Et pourquoi la nature est-elle encore vierge en cet endroit? pourquoi, ces chataigniers sont-ils intacts et restent-ils ainsi courbés sous le poids des ans ? Hélas ! c'est que M. Du Bochet croit posséder le vrai *Bosquet de Julie*, c'est que la tradition rapporte que ces arbres ont protégé de leur discret feuillage les amours de St-Preux et de Julie : « J'ai interrompu ma lettre, écrivait celle-ci » à St-Preux, pour m'aller promener dans les boîtes qui sont près de notre maison. O mon doux ami ! je t'y conduisais avec moi, ou plutôt je t'y portais dans mon sein. Je choisissais les lieux que nous devions parcourir ensemble ; j'y marquais des asiles dignes de nous retenir ; nos coeurs s'épanchaient d'avance dans ces retrées délicieuses ; elles ajoutaient au plaisir que nous goutions d'être ensemble. »

M. Du Bochet est un admirateur de Rousseau et il ne faut point s'étonner s'il a voulu devenir propriétaire des lieux rendus à jamais célèbres par ce grand écrivain. Mais il est à regretter que St-Preux, Julie et le Bosquet ne soient que des êtres imaginaires, au moyen desquels on a fait courir et soupirer des milliers d'amoureux, de poètes et de folâtres touristes anglais, qui ont fait de ces beaux parages un nid d'hôtels, de pensions, de cicérones et d'industries qui, en moins d'un demi-siècle, ont complètement dénaturé le caractère de cette intéressante partie de la population vaudoise.

(A suivre.)

L. M.



Après avoir été, cette année, le rendez-vous des tireurs suisses, la cité lausannoise aura le plaisir de réunir dans ses murs, l'année prochaine, les officiers de l'armée fédérale.

Dans son assemblée de dimanche dernier, à Aigle, la section vaudoise de la Société fédérale des officiers a entendu un intéressant rapport de M. le capitaine de Constant, renfermant des propositions et un avant-projet de programme pour la célébration de cette fête.

La Grenette est proposée comme local de réunion. Cet édifice serait agrandi provisoirement si cela est nécessaire et considérablement embelli. La fête durera trois jours : samedi, dimanche, lundi. Le premier jour aurait lieu la réception des différentes sections et de leurs drapeaux ; le dimanche : assemblée générale dans la matinée, banquet et promenade, dans l'après-midi. Le but proposé pour la course est le Righi vaudois. Lundi, banquet d'adieux ; remise des drapeaux aux sections et clôture de la fête.

Une dame qui a déjà eu connaissance de ce programme s'est écriée : « Comment ! pas de bal,

comme autrefois ! On ne fait plus rien pour nous ! Eh bien ! que MM. les officiers fêtent, nous ne ferons rien pour eux. » Espérons que cette légitime réclamation sera entendue, car on sait qu'il faut toujours compter avec la plus belle moitié du genre humain.

Barjaquâdzo.

— Que ditè-vo dâo teimps ?

— Oh fâi, lo teimps est que ! n'est pas le mâtî trão bio.

— Dianstre na ! que l'est gaillâ damâdzo po la vegne, qu'avâi boun' apparence et prâo resins, kâ on dit que pê Clliarmont la terra pliyè dézo, dâo tant que y' ein a. Mâ foudrâi dâo tsaud, n'a pas adé dê clia pliodze, que cein ne fâ rien què dè no z'aménâ de l'humidità, qu'on s'einrhonmè et qu'on n'est rein bin fotu. Avoué cein que se lo sélao ne revint pas, cé nové porâi bin étrè dâo penatset et quand lo vin vo fâ refrezénâ devant dè lo bâire, c'est onna misère. « N'est pas l'eimbarras, se mè fasâi l'autro dzo m'n'ami Dzaquiè, dè Gollion, n'ia pas gras po lè veneindzès pê châotré ; dâo bounheu que noutron syndico est gros et pésant, sein quiet, adieu lè bans... » L'est bin dè regrettâ que ne dussè pas étrè asse bon què cé dè l'an passâ, que cè thoraxe étai tant amicat, que poivè vo férè pliései sein pî qu'on lo bâivè, kâ onna demeindze la véprâo que mon cousin Daniet saillessâi dâo cabaret avoué s'n'amodieu qu'étai venu lài pâyi lè reintès dè la derrâire montâie, reincontré Pétroïu, qu'est on soiffeu qu'a adé lo fû ào cou et rein dein lo bosson et qu'est adé à râocanâ onna gotta decé, delé. Adon coumeint mon cousin avâi on pou lo hoquiet, dè cein que l'avâi bu on part dè verro dè cé thoraxe, mon guieux dè Pétroïu lài fâ-te pas : Daniet ! sté plié, tousse mè vâi contré, te cheint tant bon lo vin !

Ora, cé dè sti an cheintrâ-te asse bon ?... dein ti lè ka, vu bin frémâ que vâo étrè quâsu asse tchai et mâ fâi tant pis po lè quartettârè, kâ n'ia pas moian dè s'ein terî coumeint on vegnolan dè Lavaux avoué lo fromeint : On annâie qu'on avâi fé dâi croûïès messons, lo fromeint avâi destrâ reintseri et lè dzeins s'épouâirivon dza dè clia granta tchertâ. « M'ein foto pas mau que sâi tchai, que fasâi noutron vegnolan, y' atsito lo pan ! »

Ora, po ein reveni ào nové, sè faut pas épouâirî tro vito ; se lo sélao tint, cein ne vâo pas pî tant mau allâ ; ma tot parâi, s'on va l'agottâ, faut pas lài s'hazardâ solet. Ein atteindeint, sè faut dépatsî dè férè dè la pliace dein lè bossatons. Por mè, y'é couâite de reimpliâ m'n'ovâlo et dè poâi vo regalâ ào tot fin quand vo vindrà mè trovâ tandi l'hivai, kâ :

Dâo Gollion, dâo Crecî
Et 'na dzicliâie dè Bussegny,
Vouâiquie dâo vin po lè z'amis.

Note à benet. Lo bio teimps est revenu, ne sein dè Berna.

